

Pays	Côte Ivoire
Numéro d'identification de la requête	2025000006
Titre	L'AI au profit de l'agriculture ivoirienne
Entité nationale désignée	M. Kumassi Philippe Kouadio Centre de conseil sur l'environnement durable et le développement énergétique kumasphil@gmail.com k.kouadio@environnement.gouv.ci +225 0792 4334, +225 4030 9950
Organisation requérante	Association des Propriétaires de Forêts Naturelles et Plantations d'Affery (APFNP-AFF) Point Focal : Mr CONE GAOUSSOU, Tel : +2250101100298/+2250759242803, Courriel : cone.gaoussou@gmail.com

Résumé de l'assistance technique du CTCN

Le résumé doit fournir une brève description du problème (obstacle au déploiement de la ou les technologie climatique) et de la façon dont l'assistance technique contribuera à sa résolution (bref résumé des produits et activités attendues). Veuillez également indiquer succinctement les acteurs nationaux concernés et le calendrier prévu. Veuillez noter que ce résumé sera utilisé à des fins de communication pour le public, et dès lors, il importe qu'il soit bien rédigé (1250 caractères maximum, espaces compris).

L'agriculture représente entre 25 et 30 % du PIB de la Côte d'Ivoire. Les agriculteurs sont confrontés à des pertes économiques dévastatrices lorsque les maladies se propagent dans les monocultures. La Côte d'Ivoire est l'un des plus grands producteurs de cacao et de café, de sorte que des épidémies majeures peuvent entraîner des perturbations économiques massives. L'IA peut jouer un rôle transformateur dans la détection, la prévention et la gestion des maladies des cultures, notamment grâce à des applications capables de surveiller les cultures et d'analyser des images ou des vidéos à haute résolution pour détecter les signes précoces de maladies ou de parasites.

Cette assistance technique visera à identifier les outils AI existants pour la détection précoce, la prévention, la gestion et le traitement des maladies des cultures, adaptés à la Côte d'Ivoire, gratuits ou financièrement accessibles aux agriculteurs, et mener une campagne de sensibilisation, de communication et de formation des utilisateurs à l'usage de ces technologies.

Cette AT permettra de cataloguer les APPs permettant la détection précoce, la prévention, la gestion et le traitement des maladies des cultures, puis à sélectionner les APPs existantes et accessibles aux futurs usagers et pertinentes pour la Côte d'Ivoire avant de lancer une campagne de sensibilisation, de communication, de formation des agriculteurs à l'usage de ces APP afin d'améliorer leurs rendements, leurs productivités et la sécurité alimentaire du pays.



Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)

Organisation requérante Association des Propriétaires de Forêts Naturelles et Plantations d'Afféry

Nom : CONE Gaoussou

Titre : Secrétaire Général

Date : 23/08/2025

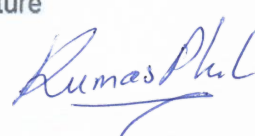
Signature : 
Association des Propriétaires
de Forêts Naturelles & Plantations
Secrétaire Général
01 01 10 02 98

END

Nom KOUADIO Kumassi Philippe

Titre END Côte d'Ivoire

Date 23/08/2025

Signature 

Point Focal du Fonds D'adaptation (NIE)

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Point Focal du Fonds D'adaptation (DA)

Nom : YAO MARCEL

Titre : Directeur de la Coopération
Internationale et de la Mobilisation des
Financements

Date : 23/08/25

Signature :




CTCN

Nom : Ariesta Ningrum

Titre : CTCN Director

Date : 19.09.2025

Signature : 

1. Historique et contexte

La Côte d'Ivoire est le premier pays producteur et exportateur de cacao, de coton et de caoutchouc, l'agriculture représentant entre 25 et 30 % du PIB. L'agriculture emploie les deux tiers de sa population. Les revenus de son secteur agricole dépendent des rendements des cultures, qui subissent des pertes importantes en raison des maladies des cultures provoquées par des conditions météorologiques erratiques dues au changement climatique. Selon les estimations de la Banque mondiale, l'État pourrait subir des pertes de 650 millions à 1,3 milliard de dollars US entre 2040 et 2100 en raison des effets néfastes du réchauffement climatique.

Une détection précise et rapide des maladies des plantes est essentielle pour améliorer le rendement agricole à long terme. Les infections constituent le défi le plus important en production agricole, pouvant entraîner des pertes économiques. Virus, champignons, bactéries et autres organismes infectieux peuvent affecter de nombreuses parties des plantes, notamment les racines, les tiges et les feuilles. Les techniques traditionnelles de détection des maladies des plantes sont chronophages, nécessitent une expertise et mobilisent de nombreuses ressources.

Plusieurs applications mobiles basées sur l'IA sont disponibles pour la détection des maladies des cultures. Plantix, Agrio et Tomaini, font partie des solutions les plus connues qui utilisent la reconnaissance d'images et des algorithmes d'IA pour identifier les maladies, les ravageurs et même les carences nutritionnelles dans diverses cultures. Ces applications peuvent aider les agriculteurs à diagnostiquer les problèmes, à en comprendre la gravité et à recevoir des recommandations de traitement. Google, Microsoft et Apple sont également en train de développer des applications liant AI et agriculture.

C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire demande le soutien du CTCN afin d'identifier les applications AI étant opérationnelle et fiables, gratuites ou accessibles dans le contexte de la Côte d'Ivoire. Une fois ces applications identifiées une campagne de sensibilisation, de communication et de formation des agriculteurs de Côte d'Ivoire à l'usage de ces outils qui peut influencer très positivement leurs productivités et leurs rentabilités ainsi que la sécurité alimentaire du pays.

2. Énoncé du problème

Les maladies des plantes sont un phénomène naturel qui limite la croissance, le développement et la reproduction des plantes. Les maladies des plantes et les agents pathogènes qui les provoquent constituent une menace directe pour l'économie mondiale et la sécurité alimentaire. Elles sont généralement causées par des ravageurs, notamment des organismes viraux, bactériens et fongiques, qui entravent la croissance normale des plantes et altèrent leurs fonctions vitales.

Un traitement traditionnel des maladies des plantes consiste à consulter directement les agriculteurs et les horticulteurs avec des phytopathologistes ou des spécialistes de proximité. Les experts examinent physiquement différentes parties de la plante symptomatique ou testent le sol pour évaluer ses propriétés, ses nutriments ou son pH, et proposent ensuite des traitements. Cependant, la méthode traditionnelle de diagnostic des maladies des plantes peut s'avérer peu fiable et limitée par l'expertise disponible. La surveillance continue des plantes par les gestionnaires des terres n'est pas toujours pratique ni rentable. C'est pourquoi les technologies mobiles et autres peuvent offrir une alternative économique et de haute précision.

Les applications existantes liées aux plantes et aux maladies végétales offrent un large éventail de fonctionnalités, telles que l'identification des plantes et des maladies, l'estimation de la gravité des



maladies, la connaissance biologique, les solutions agricoles, les paramètres du marché, etc. L'identification des plantes et la détection des maladies sont les fonctionnalités les plus importantes et les plus utiles de ces applications, car les acteurs prennent les mesures nécessaires en fonction des résultats de la détection des maladies. Pour fournir ces fonctionnalités, des techniques de traitement d'images, la méthode de classement, l'intelligence artificielle (IA), l'apprentissage automatique (AA) et l'apprentissage profond (AP) ont été appliquées, appuyées par un vaste ensemble de données d'images de variétés végétales et de leurs maladies.

Ces applications peuvent s'avérer très utiles. Cependant, si l'on se limite aux trois principales plateformes d'applications (Google Play Store, Apple App Store et Microsoft Store), on trouve un total de 606 applications.

L'objectif de cette assistance technique sera d'identifier les applications existantes les plus pertinentes pour la Côte d'Ivoire, leurs fonctionnalités et les modalités proposées. Et une fois que certains d'entre eux auront été référencés, une campagne de sensibilisation sera organisée pour attirer l'attention et renforcer les capacités des agriculteurs à utiliser ces outils existants qui seront gratuits ou accessibles aux plus vulnérables.



<p>Activité 1.1 : Réaliser une cartographie et une analyse complètes des parties prenantes</p> <p>Le partenaire du CTCN entreprendra une cartographie détaillée de tous les acteurs devant être informés et impliqués dans cette Assistance Technique. Ceci comprend les institutions gouvernementales pertinentes (Ministère de l'environnement, de l'Agriculture, de la Digitalisation, de l'éducation, de la Communication) , les universités et centres de recherche nationaux travaillant sur le lien entre agriculture et AI, les entités gouvernementales ou non gouvernementales qui travaillent et représentent les agriculteurs du pays et qui devront participer à l'effort de sensibilisation, de communication, de formation des agriculteurs à l'usage des APP pertinentes et existantes permettant d'identifier les maladies des cultures en Côte d'Ivoire, mais également les institutions internationales présentes dans le pays (agences des Nations Unies, Banque Mondiale, AFD, GIZ, Union Européenne et autres) afin d'identifier de possibles synergies avec des programmes en cours d'élaboration.</p> <p>L'analyse documentera les intérêts de chaque partie prenante, son influence, son rôle potentiel dans le projet et ses relations avec les autres parties prenantes. Une attention particulière sera accordée à la compréhension des structures de gouvernance et d'influence.</p>														
<p>Activité 1.2 : Organiser un atelier de démarrage et des sessions de sensibilisation des organismes travaillant avec et pour les agriculteurs au quotidien.</p> <p>Le partenaire du CTCN organisera et facilitera un atelier de lancement avec une large participation de toutes les parties prenantes identifiées. L'atelier présentera les objectifs, l'approche et les résultats attendus du projet, tout en recueillant des informations sur les priorités et les préoccupations locales.</p>														
<p>Activité 1.3 : Définir les membres du Comité de Pilotage et leurs engagements réciproques.</p> <p>Le Comité de Pilotage sera défini incluant la liste de ces membres (limité à max 15 personnes) et comprenant l'END, les organisations requérantes, le CTCN, le TL au moins une entité qui pourra faciliter la campagne de sensibilisation, communication et formation des agriculteurs à l'usage des APPs existantes et pertinentes pour la détection des maladies des cultures en Côte Ivoire. Un document sera élaboré avec les noms et rôles de chaque membre, une définition de l'objectif du Comité de Pilotage, et un calendrier prévisionnel des réunions.</p>														



<p>Livrables L1.1 : Liste des parties prenantes L1.2 : Compte rendu de l'atelier de lancement L1.3 : Définition du membre de pilotage.</p>		X												
<p>Résultat 2 : Définition des critères d'éligibilité, de sélection, de priorisation des APPs existantes</p>														
<p>Activité 2.1 Définir l'objectif et les fonctionnalités de l'APP recherché. Le comité de pilotage se réunira afin de discuter et de se mettre d'accord sur les fonctionnalités recherché par l'APP (détection précoce, la prévention, la gestion et le traitement des maladies des cultures ou autres) et confirmer les cultures sur lesquelles l'APP devrait avoir comme cible (probablement le cacao et/ou coton et/ou caoutchouc et/ou café).</p>														
<p>Activité 2.2 : Définition des critères devant être utilisés pour identifier les APPs pertinentes pour la Côte d'Ivoire Ceci pourra comprendre la sélection des plateformes hébergeant les APP (Google Play, Apple App et Microsoft par exemple), la sélection des mots clés devant être utilisés (par exemple « Maladie des plantes », « Maladie des feuilles », « Détection des maladies des plantes » et « Détection des maladies des feuilles ») et tous les autres critères pertinents. Ces critères aideront le partenaire du CTCN à lister toutes les APP pour l'identification des maladies pertinentes pour l'agriculture dans le pays.</p>														
<p>Activité 2.3 : Définition des critères d'exclusion qui facilitera la phase de Screening</p> <p>Des critères d'inclusion et d'exclusion devront être définis afin de sélectionner les applications pertinentes pour l'identification des maladies des produits agricoles cultivés en Côte d'Ivoire. Lors du processus de sélection, une application pourra être retenue, par exemple, si elle présente la détection des maladies des plantes et mentionne cette fonctionnalité dans sa description ou dans la section « À propos » de l'App Store concerné (critères d'inclusion).</p> <p>Les critères d'exclusion pourront être: (i) les applications non pertinentes pour la détection des plantes ou des maladies ; (ii) les applications uniquement informatives ou éducatives sur les maladies des plantes ; (iii) les applications classées dans la catégorie des jeux, car elles ne correspondent pas au champ d'application de notre évaluation ; (iv) les applications proposant une plateforme de vente de produits agricoles essentiels tels que les engrais ou les pesticides, ou fournissant des conseils d'experts en agriculture ; et (v) les applications non accessibles en français, car les autres langues pourraient ne pas être compréhensibles à tous les agriculteurs du pays.</p>														



<p>Activité 2.4 : Définition des critères d'éligibilité Ces critères permettront de faire un filtre additionnel sur les types de cultures couvertes par l'APP et leurs pertinences pour la Côte d'Ivoire, ou des possibles restrictions de région de l'App ; ou des images utilisées qui ne correspondraient pas à la réalité de terrain de la Côte D'ivoire.</p>																				
<p>Activité 2.5 : Définition des critères de priorisation des APPs Des critères de priorisation des APPs devront être définis. Ils pourront comprendre, par exemple (i) Classification de l'application ; (ii) Esthétique ; (iii) Caractéristiques générales (iv) Performance et efficacité (v) Facilité d'utilisation (vi) Fonctionnalité (liée à la détection des maladies des plantes) (vii) Transparence (viii) Qualité subjective ; (ix) Impact perçu de l'application sur les utilisateurs. Chaque question pourra par exemple être notée de 1 à 5 ou d'une réponse binaire, selon le type de question posée pour déterminer le critère.</p>																				
<p>Activité 2.6 : Définition des critères de comparaison entre les APPs qui seront sélectionnés (Meta data) Les métadonnées fournissent des informations de base sur le sujet étudié. Les critères pourront répertorier par exemple la plateforme, le pays d'origine, le modèle économique (gratuit/payant) et le nombre de téléchargements pour chacune des applications évaluées par exemple. Les résultats seront présentés dans un tableau récapitulatif.</p>																				
<p>Activité 2.7 : Réunion de présentation des critères proposées au Comité de Pilotage. Une réunion (virtuelle) sera organisée pour présenter les critères proposés. Ces critères seront envoyés au Comité de Pilotage 2 semaines avant la réunion. Le document sera accessible sur une plateforme en ligne avec la possibilité pour chacun des membres du comité de pilotage de commenter, modifier (en contrôle des changements) ou de laisser des commentaires dans le document afin d'assurer une discussion structurée et efficace.</p>																				
<p>Livrable 2 :</p>			X																	



<p>Activité 4.1 Développer d'une stratégie pour cette campagne de sensibilisation, de communication et de formation.</p> <p>Cette stratégie définira l'objectif, et le public cible (les agriculteurs travaillant sur les cultures qui sont abordées dans les APPs sélectionnés) mais répondra également à la question Comment ? comment pouvons-nous atteindre les agriculteurs, sur une échelle nationale. Cette question inclura les canaux (radio, médias sociaux, Télévision) les messages et les types d'activités à déployer mais également les partenaires avec qui collaborer pouvant faciliter ce travail de sensibilisation, de communication et de formation (Universités, Ministères, organisations gouvernementales, et non gouvernementales, ONG et autres).</p> <p>La stratégie définira le type de contenu (vidéo, interviews, blogs, émissions TV, émissions radios, articles de journal, flyers, brochures, ateliers) qui seront des supports attrayants et informatifs et communiqueront les messages de manière efficace.</p> <p>La stratégie réfléchira à la meilleure manière d'interagir et de dialoguer avec les agriculteurs via les médias sociaux, les forums en ligne et les événements communautaires.</p> <p>Enfin il faudra établir des indicateurs de suivi de la performance de cette campagne pour évaluer son efficacité et effectuer les ajustements nécessaires.</p> <p>Enfin on réfléchira à la manière d'assurer un engagement à long terme avec le pays de manière à assurer que le message continuera d'être dissimiler même après la clôture de cette assistance technique.</p>																				
<p>Activité 4.2 : Organisation d'un atelier de présentation de la stratégie de communication, sensibilisation et formation au comité de pilotage</p> <p>Une réunion présentielle sera organisée avec le comité de pilotage afin de discuter, de valider, d'améliorer, de peaufiner, de réfléchir à cette stratégie. Cette réunion en petit comité sera suivie par un atelier ouvert à toutes les parties prenantes décrit dans l'activité suivante.</p>																				
<p>Activité 4.3 Organisation d'un atelier présentiel avec toutes les parties prenantes cartographier afin de présenter la stratégie et d'améliorer cette stratégie</p> <p>Toutes les parties prenantes seront conviées à un atelier de présentation. On y expliquera la liste des APP sélectionnées et l'objectif de promouvoir l'usage de ces APPs existantes et gratuites ou accessibles aux agriculteurs du pays.</p>																				
<p>Activité 4.4 Lancement d'un processus de consultation publique sur la stratégie</p> <p>La stratégie sera présentée à la société civile par le biais d'une consultation publique afin de recueillir des idées, des avis, des moyens de déployer cette stratégie.</p>																				

4. Ressources nécessaires et budget détaillé :

Veillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Il est important de noter qu'au moins 5 % du budget doit cibler explicitement des activités spécifiques au genre liées à l'assistance technique (voir la section 10 pour plus d'informations sur le genre). Un maximum de 20 % du budget peut être alloué à l'approvisionnement (p. ex. achat d'infrastructures, mise à l'essai de technologies). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Activités et résultats	Ressources humaines <i>(Titre et expertise, rôle, estimation du nombre de jours)</i>	Voyage ² <i>(But, national ou international, nombre de jours)</i>	Réunions/événements ³ <i>(Intitulé de la réunion, nombre de participants, nombre de jours)</i>	Équipement/Matériau <i>(Article, but, achat/location, quantité)</i>	Coût estimé <i>Veillez additionner les coûts des activités et des résultats (USD) afin d'indiquer une estimation des pour l'ensemble du Plan de réponse.</i>	
					Minimum	Maximum
Produit obligatoire : Gestion de projet	<i>Le TL sera impliqué</i>				2,500	5,000
Résultat 1 : Cartographie des parties prenantes, création d'un comité de pilotage et formalisation des accords	<i>Le TL et les équipes locales seront impliquées</i>	<i>Voyage international pour le Chef de File Paiement de allocations transports pour les participants</i>	<i>Ateliers de lancement</i>	<i>Location de la salle</i>	5,000	10,000
Résultat 2 : Définition des critères	<i>L'expert en APP et le TL seront impliqués</i>	<i>Atelier de lancement en personne. Déplacement du Team Leader au moins.</i>	<i>Atelier de présentation des critères proposés</i>		10,000	15,000

² Toutes les valeurs budgétaires relatives à indemnité journalière de subsistance ou au soutien logistique aux participants locaux resteront les mêmes qu'indiquées.

³ Toutes les valeurs budgétaires liées à l'organisation de réunions et d'événements doivent rester les mêmes qu'indiquées.



ADAPTATION FUND

Résultat 3 Analyse comparative des APPs	<i>L'expert en APP et le TL seront impliqués</i>		Atelier de présentation des résultats		5,000	10,000
Résultat 4 Préparation de la Campagne de sensibilisation	<i>Toute l'équipe sera mobilisée</i>	<i>Voyages internationaux pour le chef de file et la responsable Sensibilisation Paiement de allocations transports pour les participants</i>	<p>Organisation d'un atelier de présentation de la stratégie de communication, sensibilisation et formation au comité de pilotage</p> <p>Organisation d'un atelier présentiel avec toutes les parties prenantes</p> <p>Lancement d'un processus de consultation publique sur la stratégie</p>	<i>Recours à la presse ou autres moyens de dissimiler l'information Location de la salle</i>	10,000	15,000
Résultat 5 Déploiement de la campagne	<i>Le chef de file, la responsable sensibilisation, les équipes locales seront déployées</i>	<i>Voyages internationaux pour le chef de file et la responsable Sensibilisation Paiement de allocations transports pour les participants</i>	<i>Atelier de clôture Campagne de sensibilisation</i>	<i>Réalisation des matériels pour la campagne de sensibilisation</i>	50,000	50,000
Fourchette d'estimation des coûts pour l'intégralité du Plan de réponse					82,500	105,000

5. Profil et expérience des experts

Sur la base des ressources humaines nécessaires identifiées dans la section 4 (Ressources nécessaires et budget détaillé), veuillez fournir une description du profil des experts requis pour la mise en œuvre du Plan de réponse du CTCN.

Experts requis	Brève description du profil recherché
<p>Pour tous les experts, veuillez utiliser les mêmes titres que ceux figurant à la section 4.</p>	<p>Veuillez fournir une brève description de l'expertise et de l'expérience nécessaires (formation, secteurs d'expertise, années d'expérience, connaissance des pays, exigences linguistiques, etc.).</p>
<p>Team Leader E11</p>	<p>Le chef de file doit posséder l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise en gestion de projet, en agriculture et son impact sur le changement climatique ou autres domaines connexes. • Au moins 12 ans d'expérience dans la gestion de projets d'agriculture et de changement climatique. • Expérience des projets agro et changement climatique dans des pays en voie de développement. • Solides compétences en matière de coordination et expérience du travail avec de multiples parties prenantes, y compris des entités gouvernementales et des organisations communautaires. • Des connaissances, formations en agriculture et AI seront valorisées. • Expérience dans l'élaboration de programmes de renforcement des capacités et dans l'organisation d'ateliers et/ou de formations au renforcement des capacités • Expérience dans l'élaboration de plans d'action ou feuille de route dans les pays en développement • Expérience de la coordination d'activités de renforcement des capacités et de formation • Connaissance du contexte de l'Afrique de l'Ouest • D'excellentes aptitudes à la rédaction et à la communication en anglais sont requises. • La maîtrise du français est indispensable.
<p>Expert en APP E12</p>	<p>L'ingénieur en APP doit posséder les compétences et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 7 ans d'expérience dans la conception d'APP • Capacité de réaliser le catalogue de toutes les apps portant sur la détection précoce, la prévention, la gestion et le traitement des maladies des cultures • Connaissances en APP relative à l'agriculture ou au changement climatique seront valorisées.
<p>Expert en Campagne de sensibilisation, de communication et de formation</p>	<p>L'expert en Campagne de sensibilisation, de communication et de formation doit posséder les compétences et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en communication, en design, en partage des connaissances, en journalisme ou affiliés.



ADAPTATION FUND

E13	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 12 ans d'expérience dans la supervision de campagne de sensibilisation, de communication et de formation • Au moins 5 références dans la gestion de de campagne de sensibilisation, de communication et de formation portant sur des thématiques environnementales. • Au moins 5 références dans la gestion de de campagne de sensibilisation, de communication et de formation dans des pays en voie de développement. • La maîtrise du français est indispensable
Expert(s) en Communication - sensibilisation N1	<p>Expert(s) en communication, sensibilisation, transfert de connaissance devra posséder l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en communication, journalisme, sensibilisation, ou autres domaines affiliés. • Au moins 10 ans d'expérience dans des projets de sensibilisation environnementale • Forte compréhension des défis locaux liés à l'agriculture • Expérience de travail avec les communautés rurales et les agriculteurs sur les questions relatives à l'agriculture. • Connaissance des techniques de communication, de sensibilisation, de dissémination et de formation dans le contexte ivoirien • Excellentes compétences en matière de communication dans les langues locales et en français. • Les responsabilités comprennent l'apport d'une expertise technique locale, le soutien à l'engagement des parties prenantes et la garantie d'une adaptation appropriée des technologies aux conditions locales.
Expert en Design N2	<p>Expert(s) en design devra posséder l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en design, communication, ou affiliés • Au moins 10 ans d'expérience dans des projets de sensibilisation environnementale • Forte compréhension des défis locaux liés à l'agriculture • Expérience de travail avec les communautés rurales et les agriculteurs sur les questions relatives à l'agriculture. • Connaissance des techniques de communication, de sensibilisation, de dissémination et de formation dans le contexte ivoirien • Excellentes compétences en matière de communication dans les langues locales et en français. <p>Les responsabilités comprennent l'apport d'une expertise technique locale, le soutien à l'engagement des parties prenantes et la garantie d'une adaptation appropriée des technologies aux conditions locales.</p>
Expert en genre N3	<p>Le spécialiste de l'égalité des sexes et de l'engagement communautaire doit posséder l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en études de genre, en sciences sociales ou dans un domaine connexe.



ADAPTATION FUND

- Au moins 5 ans d'expérience dans l'intégration des considérations de genre dans les projets de développement ou d'adaptation au climat en Afrique de l'Ouest.
- Expérience de la réalisation d'évaluations de l'égalité des sexes, de l'élaboration de plans d'action en matière d'égalité des sexes et de la facilitation de processus communautaires inclusifs.
- Connaissance des dynamiques de genre dans le secteur de l'agriculture et contexte ivoirien
- Solides compétences en matière de facilitation et expérience des méthodologies participatives.
- La maîtrise des langues locales et du français est requise.
- Les responsabilités comprennent la réalisation d'une évaluation du genre, la garantie d'une participation inclusive tout au long du projet et le suivi des impacts et des bénéfices liés au genre.

6. Contribution aux impacts positifs à long terme

Ce projet vise à utiliser l'AI pour assurer la **surveillance des cultures**, pour offrir des conseils personnalisés aux agriculteurs afin de garantir une bonne récolte, tout en protégeant leurs moyens de subsistance et en réduisant le gaspillage sur la base d'outils existants, pertinents et accessibles à la population.

Une fois cette étape réalisée, l'AI peut offrir d'autres outils d'agriculture de précision des données leur permettant de prendre des décisions éclairées qui minimisent l'utilisation des ressources et maximisent les rendements, mais aussi des recommandations sur les types de cultures adaptées aux conditions météorologiques, aux types de sols, aux variétés de cultures et les intrants externes.

Cependant si le pays souhaite reposer sa prise de décision sur l'AI, il devra probablement définir l'usage de l'AI sous une stratégie nationale afin d'en définir les limites opérationnelles et éthiques.

7. Pertinence pour les CDN et autres priorités nationales

Veillez indiquer la pertinence et la contribution de l'assistance technique aux contributions prévues au niveau national (CDN) et à d'autres efforts nationaux prioritaires pertinents (TNA, PAT, PAN, NMA, etc.). (Maximum 2500 caractères, espaces compris)

La dernière CDN date de 2022 et reconnaît la vulnérabilité accrue de l'agriculture et les stratégies d'adaptation, notamment l'amélioration des pratiques agricoles par le renforcement de la surveillance des maladies et l'amélioration de la résilience des variétés de cultures.

Le TNA est sur le point d'être finalisé et mentionne la protection des espèces végétales contre les maladies comme une priorité.

8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

Un certain nombre d'initiatives gouvernementales ont été prises pour protéger l'économie de la Côte d'Ivoire en la rendant moins vulnérable aux pertes de récoltes causées par les maladies, principalement dans les secteurs du cacao, du café et du caoutchouc.

Le gouvernement a soutenu la recherche agricole afin de développer des variétés de cultures résistantes aux maladies, de sélectionner des plantes plus résistantes et d'améliorer les méthodes de lutte contre les parasites. L'accent a été mis sur les services de vulgarisation destinés aux agriculteurs afin de les éduquer et de les former à la prévention des maladies, à l'utilisation correcte des pesticides et à l'importance de pratiques agricoles saines. La Côte d'Ivoire a également entamé une collaboration avec la World Cocoa Foundation et l'International Cocoa Initiative afin d'améliorer ses connaissances sur les meilleures techniques agricoles et les stratégies de gestion des maladies. L'accent a été mis sur l'amélioration de la lutte contre les ravageurs et les maladies grâce à la gestion intégrée des ravageurs (IPM) afin de réduire la dépendance aux pesticides chimiques et d'encourager une agriculture plus durable comprenant des biofertilisants, la rotation des cultures et l'amélioration de la santé des sols. Ces initiatives ont été suivies de politiques gouvernementales visant à inciter les agriculteurs à adopter des variétés de cultures résistantes aux maladies.

La durabilité des techniques agricoles a fait l'objet d'une grande attention. Par exemple, l'UNICEF aide l'Agence nationale de développement rural à mettre en place des projets de formation agricole (Champs-Écoles) : une initiative visant à enseigner aux producteurs de cacao des techniques agricoles afin d'accroître leur productivité et leurs revenus et, ce faisant,



de contribuer à l'élimination du travail des enfants.

Des difficultés subsistent, notamment pour atteindre les petits exploitants agricoles dans les zones reculées et les conditions météorologiques de plus en plus irrégulières, qui constituent un terrain propice à la propagation des maladies des cultures. L'IA n'a pas encore été testée en tant qu'outil de détection précoce, de prévention, de gestion et de traitement, parallèlement à l'adoption de pratiques agricoles plus durables, y compris la réintroduction de la permaculture.

Références :

[Unsdg | Culture durable du cacao en Côte d'Ivoire : le chef adjoint de l'ONU note des progrès significatifs et appelle à un soutien international accru](#)

9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

Veillez décrire l'utilisation future prévue des extrants et des livraisons de cette assistance technique, une fois la mise en œuvre du CTCN terminée, en vue de contribuer aux impacts prévus au fil du temps énoncés à la section 6. Par exemple, quelles organisations ou parties prenantes utiliseront les extrants de l'assistance technique une fois qu'elle sera terminée, à quelles fins, à quelle échelle et dans quelle portée les extrants et les livraisons seront appliqués, quand et quelles seront les prochaines étapes entreprises, etc. Veillez également décrire le rôle de l'END et du ou des promoteurs du projet dans le suivi et la production de rapports après la mise en œuvre. (Maximum 2500 caractères, espaces compris)

À la fin de l'assistance il est prévu que la campagne de sensibilisation, de formation et de communication soit poursuivie en utilisant les matériels communs à disposition afin de disséminer l'information aux agriculteurs de toutes les régions du pays.

10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres :

Chaque assistance technique doit intégrer des activités d'intégration d'une perspective sexospécifique et aboutir à des avantages liés à l'égalité des sexes et à d'autres avantages connexes. Au moins 5 % du budget de l'assistance technique doivent être alloués à des activités d'intégration d'une perspective sexospécifique.

<p>Avantages liés au genre intégrés dans la mise en œuvre et à la suite des activités :</p>	<p>Bien qu'elles ne possèdent pas de grandes exploitations, les femmes constituent une main d'œuvre importante dans le secteur agricole, notamment dans la production et la commercialisation des cultures vivrières avec 29,9 % de représentation dans le secteur agricole. Selon le rapport 2018 sur la parité hommes-femmes du Forum économique mondial, la Côte d'Ivoire arrive en 131e position sur 149 pays classés, l'un des quatre critères étant les opportunités de participation économique. Si le secteur agricole est fortement impacté par les maladies des cultures, l'espace économique pour les femmes est encore plus réduit.</p> <p>Les ménages dirigés par des femmes ont les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire.</p> <p>Références : Côte d'Ivoire ONU Femmes - Afrique</p>
---	---

Autres co-bénéfices intégrés à la mise en œuvre et prévus à la suite des activités :	<p><i>Veillez décrire tout autre co-bénéfice lié à la mise en œuvre et à la suite de l'assistance technique du CTCN (veuillez inclure une référence aux activités et aux résultats réels décrits à la section 3).</i></p> <p>Une meilleure prise en main des outils actuels qui peuvent influencer de manière positive le travail des agriculteurs ivoiriens, mais aussi leurs rendements agricoles et leurs revenus.</p>
--	---

11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
<i>END</i>	<i>Membre de comité de pilotage</i>
<i>Partie Prenantes</i>	<i>Membre du comité de pilotage</i>
<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Membre du comité de pilotage</i>
<i>Ministère de la communication</i>	<i>Partenaire du projet</i>
<i>Ministère en charge de l'AI</i>	<i>Partenaire du projet</i>
<i>Associations d'agriculteurs</i>	<i>Partenaires du projet</i>
<i>Collectivités d'agriculteurs</i>	<i>Partenaires du projet</i>
<i>ONG sur l'agriculture</i>	<i>Partenaires du projet</i>
<i>Universités et centres de recherche sur l'agriculture et l'AI</i>	<i>Partenaires du projet</i>
<i>FAO</i>	<i>Partenaires du projet</i>
<i>Institutions financières basées dans le pays</i>	<i>Partenaires du projet</i>
<i>Interprofessional Fund for Agricultural Research</i>	<i>NIE du Fonds d'adaptation</i>
<i>GCF</i>	<i>Point focal du GCF et du Fonds d'adaptation</i>

12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD) :

Instructions : Veuillez remplir la section grise ci-dessous pour **un maximum de trois ODD** qui seront avancés par le biais de cette AT. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible ici : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

But	Objectif de développement durable	Contribution directe de CTCN TA (1 phrase pour les ODD 1 à 3)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Ce projet vise à identifier des outils AI existants permettant d'augmenter la rentabilité des cultures.
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	

7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	
13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<i>Toutes les AT doivent indiquer leur pertinence par rapport à l'objectif 13 et au moins une cible ci-dessous (13.1 à 13.b).</i>
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	Le projet vise à former les agriculteurs ivoiriens à l'usage de techn existantes qui peuvent faciliter leur travail et augmenter leur rendement.
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
	13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce	Le projet comprend une campagne de sensibilisation, de communication, de formation des agriculteurs ivoiriens à l'usage de la techno AI existantes.
	13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible	
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

13. Classification de l'assistance technique :

Veillez indiquer le principal type d'assistance technique. Facultatif : Si vous le souhaitez, indiquez le type secondaire d'assistance technique.

<i>Veillez cocher les cases correspondantes ci-dessous</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
<input type="checkbox"/> 1. Identification et priorisation des technologies	X	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 5. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 6. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur	<input type="checkbox"/>	X
<input type="checkbox"/> 7. Facilitation du financement et création d'opportunités de marchés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez noter que toute l'assistance technique du CTCN contribue au renforcement des capacités des acteurs dans les pays.

14. Processus de suivi et d'évaluation

Une fois que les partenaires de mise en œuvre auront conclu un contrat avec les partenaires de mise en œuvre pour mettre en œuvre le présent plan de réponse, le chef de file de la mise en œuvre produira un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation doit comprendre des indicateurs précis, mesurables, réalisables, pertinents et assortis d'un calendrier qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le gestionnaire de la technologie du CTCN responsable de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du plan de réponse. À l'issue de toutes les activités et de tous les produits, des formulaires d'évaluation seront remplis par l'END (i) sur le niveau de satisfaction général à l'égard du service d'assistance technique fourni ; et (ii) le responsable de la mise en œuvre des connaissances et de l'apprentissage acquis grâce à la fourniture de l'assistance technique. De plus, l'END et le(s) promoteur(s) du projet rempliront un formulaire périodique de post-mise en œuvre pour suivre l'impact des activités au-delà de la date de fin de l'assistance technique.

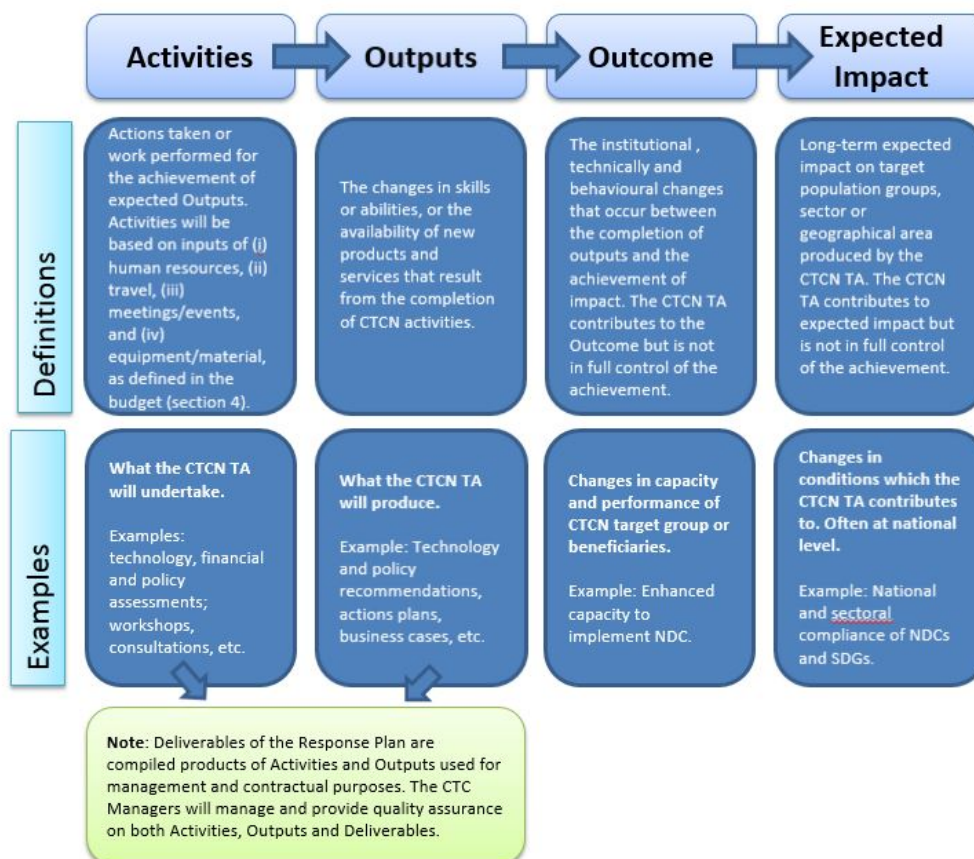
Annexe 1 : Note d'orientation pour l'élaboration d'un plan de réponse (à supprimer lors de la soumission du plan de réponse)

1. Objectif du plan de réponse

Le plan de réponse est élaboré par des spécialistes du CTCN en réponse à une requête d'assistance technique d'un pays. Il constitue le mandat de l'assistance technique du CTCN qui sera fournie au pays et fournit la formulation et la base ultérieure du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan de riposte, ainsi que de ses résultats attendus et de ses impacts prévus.

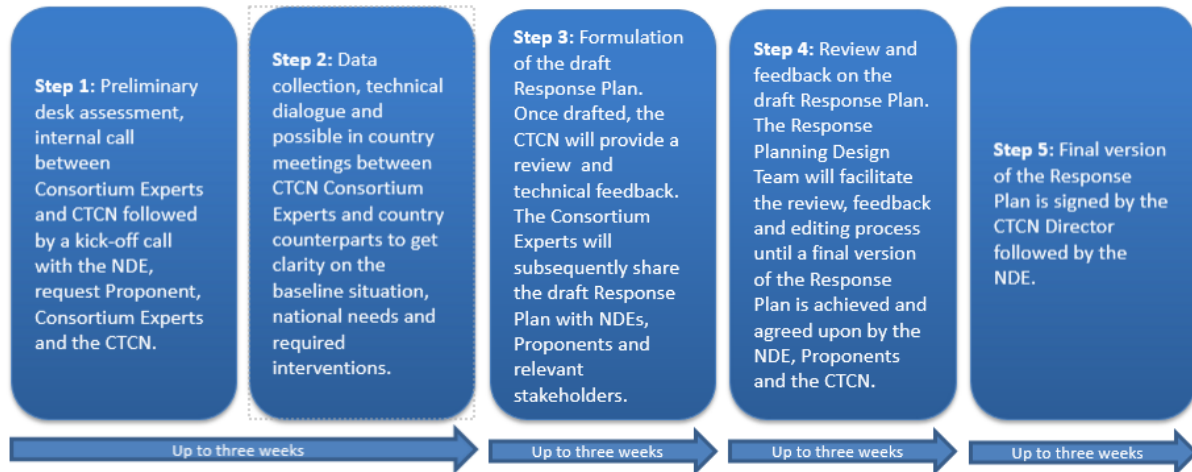
2. Chaîne de résultats et approche du cadre logique à définir dans le plan de réponse du CTCN

La chaîne de résultats est la séquence causale qui stipule le flux nécessaire d'actions et de processus pour atteindre les objectifs et les résultats souhaités – en commençant par les intrants, en passant par les activités et les extrants, et en culminant avec les résultats individuels. Le résultat contribuera à l'impact souhaité dans la société. L'approche du cadre logique est un processus analytique utilisé pour soutenir la planification et la gestion de projet axées sur les objectifs. Il fournit un ensemble de concepts prédéfinis qui sont utilisés dans le cadre d'un processus itératif pour faciliter l'analyse et la gestion structurées et systématiques de l'assistance technique du CTCN.



3. Processus de conception du plan de réponse

Le processus de planification de l'intervention doit être mené à bien sur une période maximale de 60 jours ouvrables (12 semaines). Les étapes indicatives et les calendriers connexes sont présentés ci-dessous :



4. Considérations relatives à la conception

Afin de maximiser l'impact de l'assistance technique fournie par le CTCN et de fournir un processus de S&E efficace, le plan de réponse devrait intégrer autant que possible les considérations ci-dessous :

Orientation sur les technologies climatiques : Le plan de réponse doit mettre clairement l'accent sur les technologies climatiques et identifier les activités qui permettent l'identification, le développement, le déploiement ou la diffusion d'une ou de plusieurs technologies spécifiques (y compris l'équipement, les techniques, les connaissances et les compétences).

Élimination des obstacles / résolution de problèmes : Les activités doivent contribuer à résoudre l'énoncé du problème précis identifié dans la requête. Les obstacles recensés devraient être ceux qui entravent l'identification, le développement, le déploiement ou la diffusion d'une ou de plusieurs technologies ou actions climatiques. Par conséquent, il peut être nécessaire de limiter le plan de réponse du CTCN à un ensemble d'activités d'assistance technique convenues d'un commun accord avec l'END (et le promoteur au besoin) par rapport à la requête initiale soumise. Le CTCN assurera la liaison avec les END et le promoteur au cas où la portée de l'assistance technique s'écarterait de la requête initiale.

Utilisation de l'aide du CTCN par les parties prenantes : Le plan de réponse doit clairement identifier comment les produits de l'aide du CTCN seront utilisés à court terme une fois que l'aide aura été fournie, par qui et quand, afin de s'assurer qu'elle aura des impacts spécifiques dans le pays. Les activités devraient impliquer les parties prenantes qui utiliseront les résultats concrets de l'aide pour déployer les technologies, y compris le secteur privé, le secteur public, les institutions de recherche, etc.

Dans le cadre des ressources du CTCN : Le coût de l'assistance technique fournie par le CTCN ne peut pas dépasser 250 000 USD par plan de réponse. Par conséquent, il peut être nécessaire d'établir l'ordre de priorité des activités et de limiter le plan de réponse du CTCN à un ensemble d'activités

prioritaires convenues d'un commun accord avec le promoteur et l'END pour rester sous cette valeur. À la section 4 du modèle de plan de réponse, un budget indicatif par activité doit être présenté. Le budget proposé est indicatif et doit présenter une fourchette de coûts estimative par activité, par produit ainsi qu'une fourchette de coûts totaux pour l'exécution du plan de réponse. Une fois le plan de réponse finalisé et publié pour l'appel d'offres, les parties intéressées présenteront une offre concurrentielle sur la base du budget indicatif.

Les activités et les extraits du CTCN doivent pouvoir être liés à des indicateurs de suivi et d'évaluation : toutes les activités et tous les produits proposés doivent pouvoir être liés à des indicateurs de suivi et d'évaluation spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps. Le processus de suivi et d'évaluation et les indicateurs correspondants seront élaborés par le responsable de la mise en œuvre dans le cadre du plan de travail et permettront au responsable de la technologie du CTCN de surveiller la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre.

Synergies avec les efforts existants : Le plan de réponse devrait se concentrer sur les activités qui ne sont pas déjà entièrement financées ou qui sont en train de l'être par une autre organisation nationale, régionale ou internationale. Les synergies et la complémentarité exigent également que l'aide du CTCN ne fasse pas double emploi avec les activités passées. Il est possible dans le plan de réponse d'indiquer un cofinancement du gouvernement, du promoteur ou d'un autre intervenant, qui maximisera l'efficacité de l'aide du RCTC.

Intégration d'une perspective sexospécifique : Le CTCN a pour mission de créer ou de renforcer les capacités des pays en développement à identifier les besoins technologiques, à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets et de stratégies technologiques tenant compte des considérations sexospécifiques. Le plan de réponse doit donc décrire la manière dont les considérations liées au genre seront prises en compte et surveillées dans les activités proposées, ainsi que les avantages connexes liés au genre qui découleront de la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN. À cette fin, un modèle d'évaluation et de plan d'action sexospécifiques a été conçu pour être suivi par le partenaire de mise en œuvre.